

Multinationales de l'agro-alimentaire : quel impact sur le reste de la filière ?

Chapô : *Les grandes multinationales sont devenues aujourd'hui des acteurs incontournables du mouvement d'internationalisation, de restructuration et de concentration qui affecte aujourd'hui le secteur agroalimentaire. Une évolution porteuse à la fois d'opportunités et de risques pour les autres acteurs de la filière et pour les économies locales.*

Concentration du secteur et rôle croissant des grandes entreprises

Un secteur à la structure duale

Le secteur des IAA présente aujourd'hui une structure duale, caractérisé par la coexistence de quelques très grandes multinationales diversifiées et/ou intégrées avec de très nombreuses PME spécialisées dans des produits de niche destinés au marché local. Son degré de concentration est globalement proche de la moyenne de l'industrie manufacturière : moins marquée que dans la construction automobile, activité très concentrée, elle l'est davantage que dans la confection, un secteur très atomisé entre de nombreuses PME. Cette concentration modeste est observable au niveau régional. Aux Etats-Unis, l'indice de concentration (dit « de Herfindhall ») atteint des valeurs plus faibles pour les IAA que pour l'ensemble de l'industrie. Dans l'UE, la part des entreprises de plus de 250 salariés dans l'emploi du secteur agroalimentaire, soit 38,4%, est légèrement inférieure à la moyenne de l'industrie. C'est également vrai, dans une moindre mesure, pour leur part dans la valeur ajoutée (tableau 1).

Tableau 1
Structure de l'offre par taille d'entreprises dans l'union européenne en 2004

		Moins de 50 salariés	50 à 249 salariés	250 salariés et plus
Valeur ajoutée	Total manuf	22,4	22,2	55,3
	IAA	23,8	22,8	53,5
Emploi	Total manuf	34,6	24,2	41,1
	IAA	37,4	24,2	38,4

Source : calcul CIAA d'après Eurostat

Tableau 2
Part des entreprises des IAA dans les 5000 premiers groupes mondiaux

	% des firmes	% des actifs à l'étranger	Taux d'internationalisation
Primaire	6,5	5,3	0,45
Manufacturier	55,6	62,4	0,33
dont : IAA	3,8	5,2	0,38
Tertiaire	37,4	32,0	0,33
Non spécifié	0,5	0,3	0,47
Total	100	100	0,34

Source : Unctad, d'après Thomson Financial

(*) ratio des actifs à l'étranger sur les actifs totaux

Certains indicateurs mondiaux suggèrent également un degré de concentration relativement limité. Par exemple, le chiffre d'affaires cumulé des 30 premiers groupes mondiaux de l'agroalimentaire (y compris activités hors IAA) dépasse légèrement 480 milliards d'euros (tableau 3), soit un montant limité par rapport à la production mondiale du secteur (estimée à un peu moins de 2500 milliards d'euros). Seulement 6,8 % des plus grands groupes manufacturiers mondiaux appartiennent au secteur des IAA, un pourcentage bien inférieur à la part des IAA dans la production industrielle de la planète (tableau 2). Contrairement à l'automobile, où les 10 premiers producteurs mondiaux représentent 80 % de la production totale de véhicules, les IAA ne sont donc pas régis aujourd'hui par une logique de type oligopolistique.

Tableau 3
Les trente premiers groupes mondiaux de l'agroalimentaire en 2006

Nom	Nationalité	Chiffre d'affaires (GEuros)
Nestlé	Suisse	58,5
Cargill	Etats-Unis	58,4
PepsiCo	Etats-Unis	28,1
Kraft Foods	Etats-Unis	27,5
Archer Daniels Midlands	Etats-Unis	27,4
Unilever	Pays-Bas/Royaume-Uni	21,4
Tyson Foods	Etats-Unis	20,4
The Coca-Cola Company	Etats-Unis	19,3
Mars	Etats-Unis	16,8
Diageo	Royaume-Uni	14,3
Groupe Danone	France	14,1
InBev	Belgique	13,4
Anheuser-Busch company	Etats-Unis	12,6
SABMiller	Etats-Unis	12,2
ConAgra Foods	Etats-Unis	11,7
Kirin Brewety Company	Japon	11,0
Cadbury Schweppes	Royaume-Uni	10,9
General Mills	Etats-Unis	9,0
Suntory	Japon	9,4
Asahi Brewery	Japon	9,2
Sara Lee	Etats-Unis	9,2
Smithfield Foods	Etats-Unis	9,1
Heineken	Pays-Bas	8,7
Kellogs Company	Etats-Unis	8,7
Lactalis	France	7,5
JBS Swift & Company	Etats-Unis	7,0
Ajinomoto	Japon	7,0
Dean Foods company	Etats-Unis	7,0
Hj Heinz Company	Etats-Unis	6,9
Associated British Foods	Royaume-Uni	6,9

D'après CIAA (2008)

Un rôle moteur des grands groupes dans un contexte de concentration

Concentration du secteur

Il n'en demeure pas moins que le secteur est touché par un mouvement de concentration d'ailleurs très largement alimentée par les fusions-acquisitions internationales évoquées dans l'article précédent. Par exemple, alors que le chiffre d'affaires des entreprises européennes de plus de 250 salariées a cru de près de 4 % par an entre 1999 et 2003, celui des entreprises de moins de 50 salariés est resté pratiquement stagnant entre ces deux dates (CIAA, 2008).

On observe par ailleurs une montée en puissance des investisseurs financiers dans le capital des grands groupes de l'agroalimentaire. L'année 2007 a été à cet égard riche en événements majeurs : Morgan Stanley est par exemple devenu le deuxième actionnaire de Pernod Ricard, tandis que le pôle « boissons » de Cadbury Schweppes est tombé aux mains du fonds d'investissement Blackstone & Lion capital. Le mouvement n'épargne pas les PME : en France, l'entreprise Saveur 152 personnes), numéro un français des ingrédients destinés aux plats cuisinés, a par exemple été reprise par deux fonds d'investissement, Banexi Capital Partenaires et Céréa Gestion. Et ces actionnaires financiers interviennent activement dans la gestion des entreprises, multipliant notamment les opérations de rationalisation destinées à augmenter leur rentabilité.

Rôle moteur des grands groupes

Ces grandes entreprises jouent aujourd'hui un rôle moteur dans la plupart des évolutions affectant le secteur : réalisant un effort de R&D supérieur à celui des PME, elles sont à l'origine de la majeure partie des innovations technologiques les plus importantes de ces dernières années. Structurées sur une base multinationale, elles jouent un rôle important dans les transferts internationaux de savoir-faire. Enfin, employant une main d'œuvre en moyenne plus qualifiée et réalisant un effort d'investissement supérieur à celui des PME, elles sont caractérisées par une productivité du travail élevée. Par exemple, alors que les firmes étrangères ne représentent que moins de 15 % de l'emploi des IAA en France, leur part dans la production frôle les 30 %. Quant aux firmes européennes de plus de 250 salariés, leur valeur ajoutée par tête est près de deux fois supérieure à celle des entreprises de moins de 250 salariés.

Quelles conséquences pour le secteur agricole ?

Quels enjeux représentent pour le secteur de l'agriculture la montée en puissance des grands groupes de l'agroalimentaire ?

- Le premier risque concerne les prix des débouchés. La concentration des acheteurs risque d'accroître la dépendance commerciale des agriculteurs par rapport à leurs clients et de leur mettre dans la position de « price-takers ». Cette situation sera d'autant plus marquée en Europe que la réforme de la politique agricole commune entraînera un démantèlement progressif du système des prix garantis (exemple du sucre). On notera cependant que les tensions, sans doute durables, sur les prix des matières premières agricoles pourraient accroître le pouvoir de marché des producteurs vis-à-vis de leurs clients. La faible

concentration du secteur des IAA n'a d'ailleurs pas empêché dans le passé des phénomènes récurrents d'effondrement des prix agricoles liés à des situations de surproduction.

- Le second risque, plus structurel, est de voir le secteur agricole être placé dans une situation de « preneur d'ordre » par rapport à ses grands clients industriels, dont les cahiers des charges dicteraient les caractéristiques du produit, voire les techniques de production agricole et les intrants (ex : semences) à utiliser. A l'extrême, l'agriculture serait réduite au rôle de fournisseur d'un « supply chain » entièrement pilotée par les décisions commerciales et techniquement par les groupes agro-alimentaires ; Une variante possible de cette satellisation de l'agriculture par les IAA pourrait consister en un mouvement d'intégration vers l'amont des groupes agro-alimentaires, dont témoigne par exemple la volonté récemment exprimée par Danone d'investir dans des fermes laitières.

- A l'inverse, le rapprochement avec les groupes agro-industriels, dans le cadre de partenariats à long terme équilibrés peut ouvrir aux agriculteurs de nouveaux débouchés (ex : filières biodiesel récemment développés en France par les espagnols Abengoa et Acciona en liaison avec les coopératives de producteurs), contribuer à la stabilisation des prix et à l'amélioration de la qualité des produits, enfin favoriser les transferts de technologie facteurs de modernisation agricole. Rien n'empêche d'ailleurs les plus gros producteurs et les coopératives de mettre eux-mêmes en œuvre des stratégies d'intégration aval pour valoriser industriellement leur matière première (voir le premier article de ce dossier).

Le cas du soja transgénique en Argentine (encadré 1) illustre le pouvoir d'impact des stratégies des grandes multinationales de l'agro-alimentaire - en l'occurrence les producteurs de semences et d'herbicides - sur les structures agricoles locales : augmentation des revenus des agriculteurs et des exportations du pays, certes, mais également dépendance technologique et commerciale accrues vis-à-vis des fournisseurs de semences et modification radicale du paysage agricole du pays, avec le développement rapide d'une monoculture intensive tournée vers l'exportation. Même si de tels excès ne sont pas tous possibles en France, cette expérience mérite cependant d'être à méditer alors que s'accélère la libéralisation du secteur agricole européen. .

Encadré 1

Le « boom » du soja transgénique : Bienfait ou catastrophe pour l'Argentine ?

C'est en 1996 que la firme américaine Monsanto introduisit en Argentine une nouvelle variété de soja génétiquement modifiée, le « round up ready », dont la principale caractéristique est de résister à l'herbicide « Round up », à base de glyphate, également vendu par Monsanto. Elle offrait ainsi aux agriculteurs la possibilité d'augmenter de manière spectaculaire la productivité des exploitations de soja, tout en réduisant - c'est du moins ce qui était promis - la consommation d'herbicides. Le succès fut spectaculaire : alléchés par la hausse des cours mondiaux du soja, séduits par la renonciation par Monsanto à ses royalties sur les semences, les agriculteurs argentins se convertirent massivement à cette production, qui désormais occupe près de la moitié des terres cultivées du pays.

D'un point de vue strictement économique, le succès est incontestable, presque miraculeux. Devenue, avec 37 millions de tonnes de grains produites en 2006, le premier exportateur mondial de soja, l'Argentine lui doit largement le redressement spectaculaire de sa balance commerciale depuis la grave crise économique de 2002. Crise de la vache folle et pression de la demande chinoise aidant, les ventes vers l'Europe et l'Asie ont progressé rapidement, notamment pour l'alimentation du bétail. D'après les statistiques officielles, environ 30 % des exportations argentines sont aujourd'hui liées à la filière céréalière, reléguant loin derrière les traditionnelles exportations de viande.

Des effets secondaires jugés négatifs

Mais cette expansion fulgurante - incontrôlée disent certains - a aussi modifié en profondeur la physionomie agricole du pays, avec des conséquences humaines et environnementales souvent considérées comme néfastes. La liste de ces impacts - réels, potentiels, ou supposés - est fort longue. Avidé de grands espaces, la production de soja favoriserait la concentration des terres et aurait joué un rôle majeur dans la disparition de 100 000 petites exploitations agricoles - soit 25 % du total national - depuis le début des années 1990. L'épandage massif d'herbicides - détruisant indistinctement toutes les espèces végétales autres que le soja - aurait réduit la biodiversité locale et parfois ravagé les petites cultures vivrières voisines ; il est de plus suspecté d'avoir des conséquences négatives sur la santé humaine. Obligés d'augmenter progressivement les doses d'herbicides du fait de l'apparition de végétaux résistants, sommés par Monsanto de payer désormais des redevances sur les semences, les agriculteurs auraient vu se dégrader leurs marges ; au point certains d'entre eux accusent aujourd'hui la firme américaine de les avoir « pris au Piège ».

Enfin l'extension phénoménale des surfaces cultivées en soja - notamment le long de ce que l'on appelle la « frontière agricole » du nord du pays - bouleverserait les équilibres environnementaux. Plus de 800 000 hectares de forêts et de savane auraient ainsi été défrichés en dix ans pour faire place à la monoculture industrielle, notamment dans les provinces du Chaco, de Santiago del Estero, de Salta, du Chubut de Misiones. Avec pour conséquence immédiate la destruction de nombreuses espèces naturelles. Et, au bout de quelques années, l'apparition redoutée d'un phénomène redouté de « latérisation » liée à l'appauvrissement accéléré des terres par la culture intensive, transformant ces espaces en semi-déserts ; tandis que les inondations se multiplient, comme encore récemment dans la province de Santa Fé, du fait la non-absorption des eaux de pluie par le sol.

Cette destruction massive d'espaces naturels aurait également un coût humain. Elle perturberait en effet gravement les conditions d'existence des habitants des zones rurales concernés - souvent d'origine indienne - chassés de leurs terres par les agro-exploitants et souvent contraintes, dans des conditions de grande précarité, à l'exode vers les villes. Un phénomène, qui, dans la seule province du Chaco, aurait touché plusieurs milliers de personnes.